

RÊVE.

Oh ! qu'une jeune fille est alors triste et belle
Quand elle rêve seule et sans voir autour d'elle !....
TURQUETY.

FRAGMENT.

.....
Au retour du printemps elle venait pensive,
La jeune fille aux cheveux blonds,
Aspirer les parfums qu'apporte de la rive
La fraîche brise des vallons.

Et depuis bien des jours je la voyais, la belle,
Aux premières ombres du soir,
Sortir d'une chaumière, entrer dans la chapelle
Pour y puiser un peu d'espoir.

Et puis quand elle avait bien prié pour sa mère,
Cette blonde enfant de seize ans,
Elle allait au ruisseau mêler sa plainte amère
Au murmure des flots luisants.

A seize ans être triste et mépriser le monde !
Sombrier sous le vent du malheur !
Mon Dieu, que vous a donc fait cette tête blonde
Pour connaître ainsi la douleur ?

La douceur de ses traits m'avait poussé vers elle,
Et chaque soir je l'épiais,
Je la suivais parfois, me disant : qu'elle est belle !
Me demandant si je l'aimais !

.....
Je me souviens qu'un soir la pauvre jeune fille
Ne vint pas près des flots s'asseoir,
Et je n'entendis pas le bruit de sa mantille
Qu'agitait la brise du soir.

Et depuis ce jour je ne l'ai plus revue,
Celle que j'aimais en secret,
Et quand je demandais le nom de l'inconnue
Aux malheureux qu'elle soignait.

Je voyais dans leurs yeux étinceler des larmes,
Et chacun alors me disait :
" Nous n'avons connu d'elle, o monsieur, que ses charmes,
" Que sa blanche main qui donnait ! "

M. J. A. POISSON.

Arthabaskaville, 16 décembre 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Les dames de l'Alsace, viennent de mettre à exécution une pensée à laquelle nous sommes heureux de donner la publicité. Au moment où disparaissait l'année 1871, cette année de suprême douleur, pour faire place à un nouvel an, elles ont voulu se rappeler la patrie dont elles ont été si cruellement séparées, et lui adresser un témoignage de leur inaltérable attachement : dans ce but, les pauvres comme les plus riches, réunissant leurs étrennes, en ont offert le montant à la France, afin de contribuer à la libération de son territoire.

Le *Courrier des Etats-Unis* attache une grande importance à ce fait :

En pareil cas, dit-il, qu'on le sache bien, l'influence de la femme est souveraine.

Pourquoi les Autrichiens n'ont-ils jamais pu, malgré la longueur de leur occupation, malgré tous les efforts du gouvernement, asséoir leur domination d'une manière paisible et durable sur la Lombardie et la Vénétie ? Parce que les femmes italiennes, avaient lancé l'interdit contre eux. Nous nous rappelons à ce sujet ce qui arriva à Venise, à Mlle Crivelli. L'émminente cantatrice donnait avec le plus grand succès des représentations au théâtre de cette ville, lorsqu'un jour, rencontrant un officier autrichien qu'elle connaissait, elle s'entreteint et se promena en public avec lui : le lendemain, à son apparition en scène, Mlle Crivelli était accueillie par des sifflets et se voyait contrainte de quitter Venise ; cependant chacun savait que Mlle Crivelli était allemande de naissance.

Or, si tels sont les sentiments qu'inspiraient les officiers autrichiens, malgré l'aménité de leurs manières et la douceur de leur caractère, nous nous demandons comment M. les officiers prussiens—qui ne brillent certes pas par les mêmes qualités—seront appréciés dans un pays qui, sous le rapport du patriotisme, ne le cède en rien à la Lombardie ni à la Vénétie.

Que les dames de l'Alsace soient bénies pour le souvenir qu'elles ont bien voulu conserver de la France, pour la noble action dont elles ont prit l'initiative ; qu'elles persistent dans les sentiments dont elles viennent de donner une preuve si éclatante, et confiants dans leur irrésistible pouvoir, nous avons la certitude que tout Alsacien conservera gravée dans son cœur, l'image de la patrie perdue !

UN INCIDENT ÉMOUVANT.

On sait que depuis longtemps le gouvernement de M. Thiers préparait un projet de loi, dans le but de taxer les matières premières qui viennent de l'étranger. C'était un premier coup porté au libre échange. La Chambre ayant refusé par une majorité de quelque voix de sanctionner complètement ce projet, M. Thiers et les ministres regardèrent cela comme un vote de non confiance et résignèrent. De là grande sensation en France et dans le monde entier. Déjà à Paris on s'agitait. La Chambre effrayée des conséquences de la retraite du gouvernement, adressa force supplications à M. Thiers et décida à rester encore au pouvoir. MacMahon lui-même avait joint ses sollicitations à celles de la Chambre. M. Thiers dit, en retirant sa résignation qu'il serait obligé de recommencer au premier moment, qu'il y aurait rupture entre lui et la Chambre sur les questions qui allaient bientôt surgir.

ITALIE.

Entrevue du pape avec l'empereur du Brésil.

Le roi Victor-Emmanuel, en allant faire sa visite à l'empereur du Brésil, l'avait spécialement prié de lui obtenir une audience du Saint-Père. Un beau matin, vers sept heures, l'empereur du Brésil se présenta au Vatican. Le Saint-Père disait sa messe. On lui annonça après la messe, la présence de l'empereur du Brésil, qui était assurément fort peu attendu à une heure aussi matinale.

Le Saint-Père, ordonna de l'introduire. Alors l'empereur s'étant présenté, Sa Sainteté lui demanda :

—Majesté, que désirez-vous ?
—Sainteté, je vous en prie, ne m'appellez pas Majesté. Je suis ici, le comte d'Alcantara.

Le Saint-Père, sans s'émouvoir, lui dit alors :
—Eh bien ! mon cher comte, que désirez-vous ?
Sainteté, je suis venu vous demander de me permettre de vous présenter Sa Majesté le roi d'Italie.

A ces mots, le Saint-Père se leva, et, d'un regard foudroyant, il adressa au malencontreux empereur, d'énergiques paroles.

" Il est inutile, dit-il, que vous me teniez ce langage. Que le roi de Piémont abjure ses méfaits, qu'il me restitue mes Etats, et alors je consentirai à le voir. Mais pas avant. Ne vous chargez pas d'être son intercesseur. Il n'entrera jamais ici, de mon plein gré. Il peut faire enfoncer les portes du palais, s'il le veut, comme il a fait enfoncer à coups de canon les portes de Rome ; mais, dès qu'il entrera d'un côté, je sortirai de l'autre. "

Entrevue du pape avec M. d'Harcourt et les attachés de l'ambassade française à Rome.

La réception avait lieu dans son cabinet de travail, petite pièce sans feu, sans tapis, plus que simplement meublée, où un notaire de Paris, se ferait scrupule de recevoir ses clients.

Le pape, vêtu d'une épaisse soutane de laine blanche, se tenait debout, le dos appuyé contre son bureau. Il avait l'air aussi allègre et dispos que jamais. Seulement ses cheveux, en seize mois, sont devenus blancs comme la neige.

Après les présentations, il a adressé la parole en français aux diplomates et aux marins ; à ceux-là, il a dit qu'il était heureux de bénir en eux, la chère et infortunée France, dont il demande la résurrection dans ses prières, de chaque jour, au Dieu qui a " fait guérissables les nations de la terre ; " qu'il bénissait aussi avec effusion le gouvernement de la France et son chef illustre, en priant le Tout-Puissant de les éclairer l'un et l'autre et de rendre fructueux leurs efforts.

A ceux-ci, qu'il lui était doux de bénir en eux toute l'armée française, qu'il a vue si longtemps à ses côtés, et notamment la marine, dont l'esprit de discipline et de dévouement au devoir sont au-dessus de tout éloge.

On est ensuite monté chez le cardinal Antonelli, qui est certes, plus somptueusement logé que le pape.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Un grand nombre des sommités commerciales de la Puissance ont passé la semaine dernière à discuter la plupart des questions qui intéressent notre prospérité matérielle. Nous sommes heureux de voir que deux Canadiens-Français, MM. J. C. Langelier et M. L. E. Morin, ont pris la parole avec succès dans ces importantes réunions. Qu'on approuve ou qu'on n'approuve pas toutes leurs idées, on doit néanmoins les remercier d'avoir si bien représenté l'élément français dans une de ces circonstances où malheureusement nous ne faisons pas souvent bonne figure.

Voici en résumé les remarques faites par M. Langelier :

Il est surprenant que ce mot de " zollverein " soulève ici les récriminations qu'il provoque ordinairement chez des gens moins éclairés ! Ce terme exprime une idée dont tous désirent la réalisation ; le rétablissement de nos anciennes relations commerciales avec les Etats-Unis.

En effet, qu'est-ce qu'un " zollverein ? " Un traité de commerce entre des pays dont les intérêts sont identiques, s'entendant pour se protéger contre la concurrence des autres pays. Or, il est admis que nous avons besoin de protection pour développer notre industrie naissante : donc un " zollverein, " c'est-à-dire une union douanière, est désirable pour nous.

Mais on objecte que cette union douanière amènerait nécessairement l'union politique du Canada aux Etats-Unis. Cette conclusion n'est aucunement fondée. Car, avant de signer un pareil traité, nous exigerions la modification du tarif américain pour le mettre conforme aux conditions économiques de notre pays, et afin d'assurer l'intégrité de cette convention, nous passerions comme condition fondamentale qu'elle ne pourrait être changée que par la majorité proportionnelle des délégués représentant les deux pays, c'est-à-dire que si les délégués des Etats-Unis étaient six fois plus nombreux que les nôtres, le vote de chaque délégué canadien vaudrait six votes des représentants américains. Maintenant, que la conclusion d'un pareil traité soit impossible, c'est ce que les événements nous diront, mais c'est là le " zollverein " que nous demandons. Nul Canadien n'accepterait un traité qui nous ferait perdre notre nationalité ; nous sommes et nous voulons rester Canadiens.

On objectera peut-être qu'on manquerait de loyauté envers la mère patrie en nous protégeant contre elle. Eh bien ! si l'Angleterre ne s'impose pas le sacrifice de quelques milliers de piastres pour rendre notre pays prospère, il est grand temps que nous renoncions à sa domination, car alors elle nous traitera en marâtre.

Car il faut en convenir : la concurrence des fabricants anglais nous ruine tranquillement. On se plaint de l'émigration, on regrette que les émigrants d'Europe ne s'établissent pas en plus grand nombre dans le pays. Or, tout cela provient du fait que la concurrence des fabricants anglais rendant impossible l'organisation des grands établissements industriels, nous n'avons pas d'emploi pour nos compatriotes et pour les étrangers, qui cherchent dans les manufactures américaines le travail que nous ne pouvons leur donner ici.

Avec une bien légère protection, nous remédierions facilement à ces maux. L'année dernière, nous avons exporté au-delà de 2,000,000 de livres de laine et importé pour \$7,000,000 de lainage. nous avons aussi exporté pour \$5,000,000 de fer ou minéral de fer et importé pour \$3,000,000 de quincaillerie ou articles fabriqués en fer. N'est-il pas évident que nous aurions pu faire dans le pays une grande partie de ces effets importés ? Nos canadiens auraient gagné dans la confection de ces marchan-

disées deux ou trois millions et peu auraient songé à prendre le chemin des Etats-Unis.

Il faut donc mettre un terme à l'exploitation des fabricants anglais. Et si la mère-patrie s'en formalise, ce sera la meilleure preuve que nous avons raison de nous protéger contre elle, puisqu'alors elle ne chercherait qu'à s'enrichir à nos dépens. Si, après avoir versé le sang de ses soldats pour nous défendre, la Grande Bretagne veut aujourd'hui mesurer sa protection sur l'argent que nous donnerons à ses marchands, elle n'est plus digne d'être notre mère-patrie et alors nous devons chercher d'autres alliances commerciales.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Sorel, le 13 courant, Marie-Mélèda-Florida, 3ème fille de M. Roch Lamoureux, à l'âge de 5 ans et 13 jours.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

M. M. E. Morrier.....	Acton Vale.
A. Beland.....	Arthabaskaville
Les. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. O. Clement, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
A. Rho.....	Becancour
M. D'Aigle.....	Belœil
Elie Pelletier.....	Berthier, en Haut
Capt. F. Chamberland.....	Bic
Les. Normandin, Mtre de Poste.....	Boucherville
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
L. P. Bernard, Ecr.....	Lap. Santé et P. aux Trembles
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Mme Veuve L. O. Rousseau.....	Château Richer
A. Hardy, Ecr.....	Champlain
A. Savard, Instituteur.....	Chicoutimi
F. X. Des Rosiers.....	Coaticook
Rodger Duckett, P. M.....	Coteau Station
Jules Clement, Ecr.....	Eboulements
L. H. Trudeau.....	Henryville
S. Côté, Instituteur.....	Hébertville
Le Dr. James Reed.....	Inverness
J. G. Vincent, Mtre de Poste.....	Jeune Lorette
Ad. Delisle.....	Joliette
Les. Bégin, N. P.....	Kamouraska
F. X. Hetu, Ecr., Instituteur.....	Lachine
Mr. le Dr. Labrecque.....	Lambton
Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P.....	Laprairie
Pierre Pagé.....	Les Ecureuils
Dumontier, Libraire.....	Lévis
P. Lespérance, Maître de Poste.....	Longueuil
Maxime Lemay.....	Lotbinière
T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P.....	L'Acadie
M. le Dr. St. Onge.....	L'Ange Gardien
Ladislav Archambault.....	L'Assomption
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Elie Angers, Ecr., N. P.....	Malbaie
J. B. Simard, Ecr.....	Malmaison
Jos. Chagnon.....	Marieville
Mathias Nadeau.....	Middle St. François, N B
Jos. Gaudin, Ecr.....	Moulin Pierreville
Le Dr. E. Benoit.....	Napierville
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Mlle. Chillas, Maitresse de Poste.....	Nicolet, Q.
Les. Ouellet, Instituteur.....	Nouvelle Shoolbred, Bonay
L. A. Grison.....	Ottawa
F. S. Mackay, N. P.....	Papineauville
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Les. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
A. Phaneuf, Ecr., N. P.....	Rigaud
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Eugène Vadebonceur.....	Rivière du Loup, en Haut
Theophile Paquet, marchand.....	Sault-au-Récollet
Les. Desaulniers, étudiant.....	Séminaire de Nicolet
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
Alfred Lord.....	Sorel
P. Longpre.....	Ste. Adèle
N. Nolin.....	St. Alexandre (Iberville)
F. S. Bourgeois.....	St. Anicet
P. Germain.....	St. Antoine (Verchères)
Le Dr. Dugal, M. P.....	St. Anne du Bout de L'Isle
Fir. Froulx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
J. W. Marcotte, Ecr.....	St. Anne de la Pêrade
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
J. B. H. Beauregard, Ecr.....	St. Athanasie
M. le Docteur Migneault.....	St. Augustin (D-Montagnes)
A. Paré, Mtre de Poste.....	St. Bruno
F. X. Gingras, M. P.....	St. Casimir, Co. Portneuf
M. Montigny, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Not. Gervais, Instituteur.....	St. Charles (St. Hyacinthe)
Joseph Poitevin.....	St. Claire
P. Teulier.....	St. Outhbert
F. H. Petit.....	St. Damase
O. Morin.....	St. Denis (St. Hyacinthe)
C. Champagne, Ecr., N. P.....	St. Eustache
Les. Beland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
W. Chapman, Ecr.....	St. François, Beauce
F. A. Toupin.....	St. François du Lac
Edouard Lavergne, Notaire.....	St. François du Sud
D. Lacoursière, M. P.....	St. Geneviève de Batiscan
Docteur Lebel.....	St. Gervais
Frs. X. Dulac, Ecr.....	St. George, Beauce
J. A. Poirier.....	St. Grégoire (Nicolet)
H. Mercier.....	St. Guillaume d'Upton
L. Genest, marchand.....	St. Henri
J. A. Authier.....	St. Hilaire
Le major P. Charon.....	St. Hubert
Stanislas Boivin, Marchand.....	St. Hyacinthe.
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur
L. G. B. Goulet.....	St. J.-Baptiste, Co. Rouville
Honoré Dionne.....	St. Jean Port Joli.
Jos. Lecuyer.....	St. Jean, Québec
J. B. Villemure, Ecr., N. P.....	St. Jérôme
E. Bruneau, Ecr., Avocat.....	St. Joseph, Beauce
J. O. Lafrenière.....	St. Justin
N. Lecavalier, Ecr., N. P.....	St. Laurent, près Montréal
Pierre Thérberge, Ecr., N. P.....	St. Marie, Beauce
Léon Sauriol, Ecr., N. P.....	St. Martin, Isle Jésus
A. Lefebvre, Ecr., N. P.....	St. Marthe et Newtown
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel, Bellechasse
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
A. Gladu, N. P.....	St. Polycarpe
Narcisse Fortier, Mtre de Poste.....	St. Raphaël
Flavien Dupont, Ecr.....	St. Rosalie et St. Simon
A. E. Leonard, M. P.....	St. Rose, Isle Jésus, Q.
A. Fortier, Ecr., N. P.....	St. Scholastique
Ed. Godreau.....	St. Sébastien
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
Jos. Labelle.....	St. Thérèse
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
Jérémie Lévesque.....	St. Ulric de Matane
Theophile Morin.....	St. Valentin
François Bélanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
G. B. Lamarche.....	St. Vincent de Paul
C. Gélinas, Ecr.....	St. Zotique et Rivière Beaudet
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
J. C. Anger, N. P.....	Terrebonne
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
H. Dufresne, libraire.....	Trois-Rivières
M. Joassim.....	Valleyfield
A. Archambault, Ecr., N. P.....	Varennes
D. Brulé, Ecr., N. P.....	Vaudreuil
T. Lussier, Ecr., Maître de Poste.....	Verchères et Contrecoeur
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
A. Lachapelle.....	Waterloo, Q.
Calixte Brault, Ecr.....	West Farnham
Alonzo Pierrepont.....	Winipeg, Manitoba
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.
Wilfrid Dufosse.....	Yamachiche